

**DEBOUT
LA FRANCE!**

DÉFENSE NATIONALE

DES ARMÉES AU SERVICE D'UNE FRANCE
INDÉPENDANTE, FORTE ET RESPECTÉE DANS LE MONDE !



« Il faut que la défense de la France soit française. C'est une nécessité qui n'a pas toujours été familière ces dernières années. Je le sais. Il est indispensable qu'elle le redevienne. Un pays comme la France, s'il lui arrive de faire la guerre, il faut que ce soit sa guerre, il faut que son effort soit son effort. S'il en était autrement, notre pays serait en contradiction avec tout ce qu'il est depuis ses origines, avec son rôle, avec l'estime qu'il a de lui-même, avec son âme... »

Voilà ce que déclarait le Général De Gaulle devant un parterre de militaires, le 3 novembre 1959. Malheureusement aujourd'hui, la France n'a plus de stratégie claire, voulant tout faire au risque de se disperser sans atteindre aucun objectif. Or, nous devons concentrer nos moyens pour rester efficace et crédible. Aussi, nous proposons de :

- Sacraliser le territoire français et protéger notre peuple en renforçant notre dissuasion nucléaire
- Protéger nos départements et territoires d'outre-mer et sécuriser nos approvisionnements en concentrant l'augmentation des crédits sur la marine nationale
- Investir massivement dans le cyber et l'espace.

LE CONSTAT

Un nouveau contexte international

Nous vivons aujourd'hui dans un monde multipolaire dans lequel l'Occident ne pourra plus imposer ses volontés et ses valeurs – qu'il a cru universelles – comme cela a été le cas depuis la fin du XIXe siècle, car sa puissance relative ne cesse de diminuer et qu'il a perdu toute crédibilité aux yeux du reste du monde par ses mensonges et sa partialité, tant au sujet des événements en Ukraine que ceux de Gaza.

Si la guerre d'Ukraine est porteuse d'enseignements intéressants concernant l'évolution des conflits (rôle croissant des drones, de la guerre électronique, des missiles balistiques, etc.), elle ne représente cependant pas un cas de figure auquel nous pourrions être confrontés... tant parce que la Russie n'a aucune intention d'agresser l'Europe de l'Ouest, que parce que nous disposons encore d'une dissuasion nucléaire crédible.

Sur le plan militaire, on n'envahit plus un pays adverse, car le coût humain et financier en est démesuré et l'efficacité presque nulle (cf. États-Unis en Irak et en Afghanistan, difficultés israéliennes au Sud-Liban et à Gaza, et pour la Russie en Ukraine...). L'hostilité des populations, la résistance (guérilla, terrorisme) et la difficulté des combats urbains limitent l'intérêt de telles aventures. Il convient donc de se cantonner désormais à des actions limitées dans le temps et dans l'espace (raids aéroterrestres ou aéronavals, opérations spéciales), ce qui par ailleurs plus acceptable pour l'opinion.

La guerre « conventionnelle » se fera de plus en plus à distance (roquettes, drones, missiles, artillerie...), comme l'ont illustré les actions du Hamas et du Hezbollah face à Israël, des Houthis en mer Rouge, ou les échanges de frappes entre Tel Aviv et Téhéran (aucun des deux États n'ayant les moyens d'envahir l'autre). Nous devons tenir compte des conditions stratégiques que nous imposent la géographie, l'histoire et la technologie.

La dissuasion nucléaire, clé de voûte de notre sécurité, nous a placé en situation « d'insularité militaire », d'autant qu'aucun de nos voisins directs ne nous menace. Il est essentiel de maintenir nos forces nucléaires au meilleur niveau car la dissuasion nous dispense de disposer de forces aéroterrestres pléthoriques, car leur rôle, en cas de menace directe contre notre sol, doit se limiter à tester de volonté de l'adversaire... avant un ultime avertissement. Ces forces doivent cependant être en quantité suffisante et dotées des équipements adaptés à cette mission.

L'histoire a conduit (explorations, conquêtes...) à ce que des Français soient présents sur tous les océans du globe, dans des îles et archipels qui ont clairement manifesté leur volonté de demeurer dans la République. Elle nous a également dotés d'un immense domaine maritime dont nous devons assurer l'intégrité et la défense. Or, ce qui est indéniablement une chance par de nombreux aspects est un véritable défi militaire entraînant une inévitable dispersion des forces et une duplication des moyens nécessaires – donc des dépenses militaires importantes – afin d'assurer une présence et une défense efficace de nos régions d'outre-mer à l'heure où les tensions s'accroissent dans la zone indopacifique. C'est là une équation dont nous devons tenir compte.

Notre présence dans notre ancienne zone d'influence, l'Afrique, est en train de prendre fin et nous y sommes, à tort ou à raison, de moins en moins les bienvenus. Nous devons en tenir compte et profiter de ce contexte pour redéployer notre dispositif...

Il nous faut conserver des moyens d'action internationaux, afin d'assurer la protection et l'évacuation de nos ressortissants présents à l'étranger, et le cas échéant de neutraliser localement diverses menaces visant notre territoire ou nos intérêts. Cela peut prendre une forme directe (intervention) ou indirecte, en aidant nos partenaires étrangers qui le souhaitent et le demandent, à lutter contre le terrorisme et les narcotrafics, et en les assistant en matière de développement économique, notamment, afin d'enrayer une immigration qui risque de s'accroître en raison des évolutions climatiques.

La France, afin de conserver un rôle international, doit par ailleurs continuer de contribuer à la sécurité internationale en participant aux missions de maintien de la paix. Toutes sont des occasions de comprendre les situations locales, de suivre sur le terrain l'évolution des conflits et des armements, et de conduire des actions de renseignement.

De même, nous devons contribuer à la sécurité maritime internationale (respect du droit de la mer, libre circulation, etc.) afin de protéger nos approvisionnements par voie de mer et de lutter contre la piraterie et les trafics.

Menaces : les risques intérieurs

La première menace contre notre sécurité n'est pas aujourd'hui militaire. Les risques d'embrasement intérieur (islamisme, terrorisme, violence liée à la drogue, extrémisme politique ou sociétal, mouvements autonomistes ou indépendantistes, etc.) constituent les principales menaces auxquelles nous devons faire face. Les moyens afin de répondre à ces situations probables doivent être une priorité budgétaire, n'en déplaise à la Défense (d'autant que les dépenses sont moindres, les systèmes d'armes étant bien moins coûteux).

En effet, quelle que soit la dangerosité du monde, nous n'y pouvons jouer aucun rôle si nous ne sommes pas d'abord maîtres chez nous. Cela revient à :

- Poursuivre notre politique antiterroriste, car la menace djihadiste n'a pas disparu, tant s'en faut
- Se doter des moyens efficaces de lutter contre les activistes de plus en plus violents qui remettent systématiquement en cause les décisions de l'État ayant fait l'objet d'un consensus national, régional ou local
- Assurer la contre-ingérence dans nos régions d'outre-mer face aux menées subversives étrangères
- Rétablir l'ordre et la sécurité dans nos villes et nos banlieues face à l'accroissement de la délinquance et du narcotrafic
- Renforcer la surveillance terrestre et maritime de nos frontières contre l'immigration clandestine et les trafics

Menaces : les risques extérieurs

Sur le plan militaire, le risque d'affrontement direct avec un autre État est quasiment inexistant. En dépit de la communication belliciste et anxiogène à laquelle se livre l'OTAN, absolument rien ne permet de dire que la Russie aura l'intention d'envahir l'Europe de l'Ouest. Cela n'est pas dans son intérêt et elle n'en a de toutes façons pas les moyens. De plus, un conflit majeur de concernerait pas la France seule et donc aurait lieu en coalition (UE, OTAN). Surtout, notre dissuasion nucléaire nous place dans une situation nous permettant d'éviter un conflit terrestre.

Si la France n'est pas menacée par la Russie, elle l'est encore par le terrorisme et par l'hostilité de certains acteurs en Méditerranée orientale (Turquie) et en Afrique du Nord (Algérie). Ces pays développent leurs capacités militaires et ne cachent pas leurs ambitions expansionnistes ou revanchardes. Proche alliée de l'Azerbaïdjan, la Turquie ne supporte pas l'appui que la France apporte à l'Arménie et à la Grèce via des livraisons d'armes. En juin 2020 nous sommes passés très près d'un affrontement naval en Méditerranée entre une frégate française et un navire, turc aux larges des côtes de la Libye. A noter qu'aucun État européen ne nous a soutenu en cette occasion.

Les crises internationales qui se multiplient ne sont pas toutes de nature à nuire à notre sécurité ou à nos intérêts, soit en raison de leur éloignement géographique, soit parce que nous n'avons pas les moyens de les résoudre (Corées, mer de Chine méridionale, Chine/Taiwan). Nous n'avons donc pas vocation à nous impliquer militairement dans tous les conflits dans lesquels les Américains voudraient nous entraîner.

Une agression directe contre nos DOM/TOM (cf. UK/Malouines 1982), quoique très hypothétique, est toujours envisageable. Mais les acteurs capables de la conduire sont très peu nombreux. Seuls les Etats-Unis et, bien plus difficilement, la Chine en auraient les moyens.

En revanche, de nouvelles menaces de nature militaire ou hybride (d'origine étatique ou non étatique) s'affirment et doivent impérativement être prises en compte :

- Attaques informatiques contre les infrastructures vitales civiles et militaires,
- Guerre électronique et brouillage de nos moyens de surveillance et de communication,
- Attaques de drones,
- Et surtout menace balistique non nucléaire.

Comment réagir à une frappe de missiles russes, turcs ou algériens ? Toulon, Marseille, Montpellier, Nice et la Corse sont déjà à portée de tir des Kalibr algériens et pourraient demain être la cible de systèmes de longue portée turcs. Il est essentiel de se préparer à cette menace.

Enfin, des menaces de nature non militaire (d'origine étatique ou non étatique) subsistent, mais toutes n'appellent pas une réponse militaire :

- Terrorisme djihadiste,
- Prolifération NRBC,
- Subversion (outré-mer),
- Criminalité et trafics,
- Espionnage politique et économique, ingérences,
- Guerre cognitive (déstabilisation informationnelle ayant pour but de prendre le contrôle des esprits de notre opinion et de limiter la marge d'action des dirigeants politiques)
- Attaques économiques et financières (embargo, interdiction d'accès aux marchés internationaux et aux ressources naturelles stratégiques, guerre concurrentielle, etc.).

Ces éléments doivent nous conduire à adapter notre politique de défense au contexte et aux menaces actuels et en devenir. Nous devons faire évoluer notre vision du monde et notre façon d'agir, dégager des priorités claires et effectuer des choix budgétaires cohérents. Cet exercice sera probablement douloureux, mais il est indispensable. Aussi, nous nous engageons à augmenter notre budget de défense pour atteindre le chiffre raisonnable de 2,5% du PIB, permettant de mettre en œuvre les 15 mesures suivantes.



DONNER À NOS ARMÉES LES MOYENS DE LEURS MISSIONS

- 1** **Sortir du commandement intégré de l'OTAN** pour regagner notre indépendance militaire et stratégique en poursuivant qu'un seul objectif : la défense de l'intérêt supérieur du pays, c'est à dire son intégrité territoriale en métropole et outre-mer, ses débouchés et approvisionnements et sa vision du monde.
- 2** **Poursuivre notre effort de recherche nécessaire à la crédibilité de notre dissuasion nucléaire**
 - Renforcer les capacités de veille et de surveillance des évolutions technologiques et des capacités des pays étrangers, notamment dans les domaines de la défense anti-missiles, du déni d'accès, de la cyberdéfense et de l'espace extra-atmosphérique, afin de réduire les risques de « surprise technologique »
 - Doter la France de missiles hypersoniques opérationnels
 - Poursuivre le programme d'équipement permettant la simulation des essais des armes nucléaires.
- 3** **Développer notre Marine pour défendre notre souveraineté, l'ensemble de nos territoires et espaces maritimes**
 - Accélérer le programme de remplacement du porte avion Charles de Gaulle en prévoyant la construction de deux portes avions afin d'assurer une disponibilité permanente à la mer de notre groupe aéronaval.
 - Passer de 15 à 20 frégates de premier rang pour :
 - Protéger nos territoires ultra-marins et nos Zones d'Exclusivité Économique : la France dispose en effet de cinq places de souveraineté, Antilles, Guyane, océan Indien avec La Réunion et Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et le deuxième espace maritime mondial après les États-Unis, avec plus de 10 millions de kilomètres carrés.
 - Garantir nos flux d'approvisionnement stratégiques.
 - Le programme de rééquipement sur cinq années concernera également le renouvellement des patrouilleurs, la remontée en puissance de la capacité amphibie, les moyens de reconnaissance et de patrouille maritime.
- 4** **Donner à l'armée de l'Air et de l'espace les moyens d'accomplir ses missions et d'assurer la montée en puissance du domaine spatial :**
 - Augmenter la flotte de Rafale à 250 en 2030.
 - Poursuivre avec détermination la montée en puissance de la capacité de nos forces dans le domaine spatial
 - Augmenter le nombre de nos lanceurs et de nos satellites de renseignement,
 - Développer des moyens de défense et de riposte contre toute acte hostile d'une autre puissance les prenant pour cible.
- 5** **Accroître la préparation opérationnelle de nos forces notamment de l'armée de terre**

La préparation opérationnelle des armées reste inférieure aux objectifs fixés, avec des préoccupations réelles de fidélisation des engagés au sein de chacune des armées. L'indisponibilité des équipements est un facteur, la multiplicité des missions un autre. Il faudra par conséquent :

 - Veiller à améliorer le maintien en condition opérationnelle (MCO) afin de rompre avec le manque de disponibilité chronique de certains matériels et multiplier les entraînements.

6**Développer nos capacités de projection cyber, nouveau champ de conflictualité décisif dans les affrontements à venir.**

- Veiller à maintenir l'excellence française reconnue au niveau mondial en matière de capacité défensive cyber (articulée autour de l'ANSSI et du Centre d'analyse de lutte informatique regroupés au sein d'un Ministère de l'intelligence économique ainsi que des moyens des services de renseignement et des armées) et à développer nos capacités offensives.
- Considérer l'arme cyber comme une arme opérationnelle à même de répondre à nos ennemis qui n'hésitent pas l'utiliser à nos dépens.
- Renforcer les moyens humains consacrés au cyber via une politique de recrutement attractive pour faire face à la concurrence du privé.

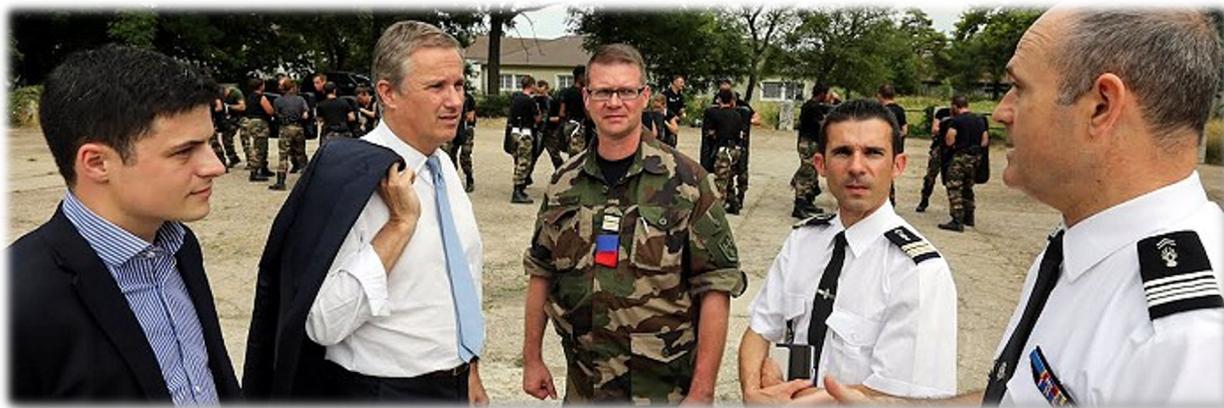
FIDÉLISER NOS SOLDATS ET MOBILISER LES CITOYENS**7****Préserver et améliorer la condition militaire pour fidéliser les effectifs des armées**

Il n'y a pas d'armée de métier solide avec une rotation trop forte des effectifs. De nombreux militaires ne renouvellent pas leur contrat faute d'une attractivité suffisante. Avant de vouloir augmenter les effectifs mettons tout en œuvre pour les fidéliser.

- Renforcer la prime de lien au service pour les spécialités connaissant les plus fortes tensions
- Augmenter le parc de logements du ministère des armées, notamment à Paris, pour mieux compenser les difficultés de logement qu'implique la mobilité des militaires.
- Garantir une juste prise en charge des anciens combattants et de leurs familles avec une revalorisation des pensions, une indexation des pensions d'invalidité sur le coût de la vie et l'assurance d'un niveau de vie décent de ressources aux conjoints.

8**Transformer la réserve opérationnelle en une véritable garde nationale de 100 000 réservistes.****9****Instaurer un service national civique obligatoire de trois mois avec option militaire d'une année pour retisser le lien armée-nation et développer un esprit de défense parmi les jeunes.**

À travers un service national obligatoire de 3 mois, tous les jeunes françaises et français de 18 ans, de toute condition, auront ainsi l'occasion de partager un rite de passage commun lors de leur accession à la pleine citoyenneté. Pendant ce service, ils participeront à des missions de service public et se verront proposer la possibilité de passer leur permis de conduire gratuitement. Pour les jeunes volontaires souhaitant servir au sein des armées, la possibilité leur sera ouverte de remplacer ce service civil de 3 mois par un service militaire d'un an, à l'issue duquel ils pourront s'inscrire dans la réserve opérationnelle.



MAINTENIR UNE INDUSTRIE DE DÉFENSE FRANÇAISE FORTE ET PROTÉGÉE

- 10** Être à nouveau en capacité de produire de façon autonome l'ensemble de nos armements, du fusil d'assaut au missile :
- Appuyer et soutenir l'excellence de nos industries de recherche et d'armement.
 - Protéger les brevets et les inventions dans l'industrie de défense pour conserver nos activités et nos emplois.
- 11** **Se remettre dans la course aux savoir-faire dans le domaine étendu des missiles et des drones** et retrouver notre rang là où nous avons su, autrefois, être parmi les leaders mondiaux.
La France se retirera donc du projet de drone MALE européen, trop coûteux, mal défini et faisant une part trop belle aux intérêts allemands, pour confier à l'industrie nationale le développement d'un drone français correspondant à nos besoins, ce qui aurait dû être fait déjà il y a quinze ans.
- 12** **Préparer dès à présent, l'avion, le char, les missiles et l'artillerie du futur** sans programme européen automatique qui, souvent, vise à piller notre industrie sans nous apporter aucun bienfait. Mettons fin au SCAF et préparons dès à présent la nouvelle version de rafale.
- 13** **Renforcer la place de l'État dans les grands groupes de défense** afin d'améliorer la compétitivité de notre industrie et d'orienter les grandes dépenses stratégiques.
Il n'est par exemple pas admissible que l'État n'agisse pas pour empêcher les rachats de groupes stratégiques par des entreprises étrangères dans le secteur de la Défense. Nous n'hésiterons pas à avoir recours au dispositif de blocage des investissements étrangers (décret Montebourg) que le gouvernement actuel n'ose pas utiliser
- 14** **Conditionner la préférence européenne systématique dans les appels d'offres et contrats d'équipement lancés en matière militaire** par les états européens.

RENFORCER NOS CAPACITÉS DE RENSEIGNEMENT

- 15** **Poursuivre et améliorer la hausse des moyens et des effectifs consacrés au renseignement, intérieur comme extérieur :**
- Augmenter les moyens et les effectifs du renseignement extérieur comme intérieur et leur fixer des missions claires. La lutte à haute intensité contre les terroristes de tous ordres et les narcotrafiquants, à l'extérieur comme à l'intérieur du territoire feront partie des missions prioritaires. Le contre-espionnage et la protection de nos intérêts économiques feront aussi partie des objectifs prioritaires.
 - Améliorer nos capacités de renseignement technique (imagerie, interceptions, cyber) et le traitement des données de masse (Big Data, IA).



www.debout-la-france.fr